ABN COIFF. & CO
Société à Responsabilité Limitée
RCS NIMES 538 128 612
Au capital de 100 €uros
Route d'Arles La Pierre et Condamine
KM 4 Center
30230 BOUILLARGUES

Assemblée générale ordinaire du 11 Décembre 2025

Les associés se sont réunis au siège social, sur convocation de Monsieur Bruno MINARRO, gérant.

La séance est ouverte sous la présidence de du gérant.

Sont présents :

- Monsieur Bruno MINARRO, né le 01/06/1975 à Nîmes, de nationalité française, domicilié 68, Rue Rouget de Lisle 30000 NIMES
- Monsieur MERZOUGUI Nicolas, né le 05/04/1975 à Nîmes, de nationalité française, domicilié 66 – 80, Chemin des Moines, Le Parc des Montilles, Bâtiment A 13200 ARLES

Selon les statuts, le quorum est atteint, tous les associés étant présents.

Tous les associés sont présents, toutes les parts étant représentées, les associés peuvent valablement délibérer, en Assemblée Générale Ordinaire, sur l'ordre du jour suivant.

Ordre du jour

- Approbation des comptes de liquidation de la SARL ABN COIFF & CO après dissolution anticipée et liquidation amiable avec quitus du liquidateur
- Pouvoir et mandat donné au liquidateur pour obtenir la radiation de la SARL ABN COIFF & CO du Registre du Commerce et des Sociétés et formalités conséquentes
- Pouvoir pour formalités

Première résolution : Approbation des comptes de liquidation de la SARL ABN COIFF & CO après dissolution anticipée et liquidation amiable avec quitus du liquidateur

L'assemblée prend connaissance des comptes arrêtés au 08 Décembre 2025 et constate que les comptes n'ont pas varié depuis la mise en sommeil de la société e date du 09 Décembre 2016.

L'assemblée constate que le local a été restitué et que le compte bancaire de la SARL ABN COIFF & CO a été résilié dès 2016 et tous les moyens de paiement ont été restitués

L'assemblée rappelle que la présente dissolution et liquidation est une simple régularisation.

L'assemblée rappelle qu'aucune correspondance n'a été adressée au liquidateur et donne quitus au liquidateur pour ses fonctions, sa gestion et le décharge de son mandat de liquidateur.

Cette résolution est adoptée

Deuxième résolution : Pouvoir et mandat donné à la liquidatrice pour obtenir la radiation de la SARL ABN COIFF & CO du Registre du Commerce et des Sociétés et formalités conséquentes

La présente assemblée donne mandat et pouvoir à Bruno MINARRO, né le 01/06/1975 à Nîmes, de nationalité française, domicilié 68, Rue Rouget de Lisle 30000 NIMES, liquidateur, pour assurer la radiation de la SARL ABN COIFF & CO du Registre du Commerce et des Sociétés de Nîmes et assurer toutes les formalités conséquentes.

Cette résolution est adoptée

Troisième résolution : Pouvoir pour l'ensemble des formalités conséquentes

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur Bruno MINARRO, né le 01/06/1975 à Nîmes, de nationalité française, domicilié 68, Rue Rouget de Lisle 30000 NIMES pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés

Mr MINARRO Bruno, gérant **Mr MERZOUGHI Nicolas, associé**



